

FLASH SANITAIRE

Communiqué de POLLENIZ

EDITO 

Ah, le joli mois de mai avec sa belle nature, ses feuillages tendres et colorés, les oiseaux qui chantent à tue-tête, l'envie folle des ballades en campagne, du sport en plein air ou de la contemplation sous un chêne...

RENAISSANCE

Cette envie de renaissance qui nous irrigue et nous rend joyeux ne nous est pas réservée. Les autres êtres vivants ne sont pas en reste et expriment les mêmes envies. Les graines, les rhizomes ou les tubercules se sont gorgés de sève et explosent. Certaines espèces animales, profitant de conditions climatiques favorables, se mettent à pulluler et dévorent tout sur leur passage.

ABONDANCE

Si vous êtes observateur, vous aurez remarqué que les chenilles sont très présentes cette année. Mais leur abondance n'est pas toujours synonyme de problème de santé publique. Ce sont plutôt les arbres ou arbustes qu'elles occupent pour réaliser leur cycle larvaire qui en souffrent et se retrouvent défoliés. Nous évoquerons quelques situations page suivante.

SURVEILLANCE

Il est temps de reprendre notre surveillance au quotidien pour éviter de se faire surprendre par des invités indésirables. Que l'on soit jardinier amateur, agents d'entretien d'espaces végétalisés, agriculteurs, techniciens agricoles, inspecteurs en santé du végétal, naturalistes, promeneurs, sportifs en nature, nous avons tous un rôle à jouer dans la gestion des espèces végétales ou animales posant des problèmes de santé publique.

Et dans les prochaines semaines, nous serons invités à prendre en considération un insecte qui n'a pas la réputation d'être un ami et qui ne s'occupe pas de nos états d'âme à son encontre : je veux parler du Moustique tigre !

SOMMAIRE 

- Propos de saison :
 - Ambrosie à feuilles d'ar-moise
 - Berce du Caucase : un nouveau foyer en Mayenne
- Chenilles défoliatrices ne veut pas toujours dire urtication
- Et que deviennent les urticantes ?
- Le Moustique tigre
- Actualité réglementaire

N°27—mai 2017



En 2017, le Réseau FREDON-FDGDON Pays de la Loire devient POLLENIZ

FREDON Pays de la Loire
9, avenue du Bois l'Abbé—CS 30045
49071 BEAUCOUZE CEDEX

Mail : polleniz@polleniz.fr
www.polleniz.fr

**La FREDON est reconnue
Organisme à Vocation Sanitaire
depuis le 31 mars 2014**

Ambroisie à feuilles d'armoise

Cette plante fait partie des espèces que nous suivons depuis plusieurs années afin de stopper son développement et faire disparaître petit à petit les stations recensées. L'objectif est bien de protéger les populations contre les allergies dues aux pollens de l'ambroisie.



A ce jour, aucun nouveau foyer n'a été signalé. Mais sur les sites non encore maîtrisés, les premières plantules ont fait leur apparition. C'est le

cas en Loire-Atlantique.

Quelques pieds ont été détectés le long d'une route départementale (commune de Montoir de Bretagne). Le foyer est géré par la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Ouest. Après divers tests de gestion, le couvert végétal a été retenu, avec une tonte selon nécessité. L'ambroisie est une plante pionnière préférant les milieux découverts. Une concurrence végétale lui est défavorable. Mais le passage d'une roue de poids lourd sur la banquette a créé les conditions d'une germination d'un stock de graines encore viables. Après arrachage des pieds, il faudra ressemer un couvert végétal.

Berce du Caucase : un nouveau foyer en Mayenne

La Berce du Caucase n'a pas attendu les chaleurs de mai pour redémarrer. Et déjà elle impressionne par sa taille comme le montre la photo ci-dessous prise le 16 mai dernier en Mayenne, sur la commune de Saint Germain le Fouilloux. C'est un nouveau foyer sur notre région. Cette plante exotique envahissante, introduite dans notre pays comme plante ornementale, est la plus grande herbacée d'Europe. On le voit déjà par la taille de ses feuilles. Mais ce gigantisme se confirme à la taille adulte quand elle atteint 4 à 5 mètres de hauteur. On peut la confondre à son jeune stade de développement avec ses « cousines » locales, ce n'est plus le cas une fois adulte. Rappelons les raisons qui nous obligent à la détruire : concurrence avec la flore locale dans les milieux naturels ou agricoles, risque sérieux pour la santé humaine.



En effet, la plante secrète une substance, la furocoumarine, qui provoque de graves brûlures cutanées. Le contact avec la sève de la plante, combiné avec l'exposition à la lumière, cause des lésions à la peau semblable à des brûlures du 1er ou du 2nd degré.

En cas de contact avec la sève : voir flash sanitaire n°6 - mars 2015—www.fredonpdl/santepublique.

Pour s'en débarrasser, il faut couper la plante deux ou trois fois par an, à 15-20 cm sous le collet, avant la floraison. Avant d'intervenir, il faut impérativement se protéger (gants, vêtements imperméables, etc.).

Chenilles défoliatrices ne veut pas toujours dire urtication

Dans notre flash sanitaire de mars 2017 (numéro 25), nous avons évoqué l'invasion d'une petite chenille appelée *Eilema caniola* ou Manteau pâle. Depuis, de nombreux signalements ont été enregistrés en Mayenne, en Sarthe et en Maine-et-Loire. Rappelons que cette chenille est faiblement urticante. En cas de gêne, nous vous invitons à prendre conseil en consultant le flash sanitaire de mars dernier.

Une autre chenille défoliatrice est observée depuis quelques semaines. Il s'agit du Grand hyponomeute du fusain (*Yponomeuta cagnagella*). La chenille de ce papillon est jaune paille, ornée de points noirs sur les flancs. Au terme de son développement, elle mesure de 18 à 20 mm et sa tête est noire.

Elle nous a été signalée en Vendée, sur la commune de Saint-Christophe du Ligneron. Elle occupait une haie bocagère, comprenant entre autres un Fusain (*Euonymus europaeus*).



Photo © FDGDON 85

Elle impressionne, lors de phénomènes invasifs temporaires, par l'étape de son cycle biologique pendant lequel les chenilles se regroupent et tissent des toiles qui peuvent finir par englober un arbuste et les plantes voisines (ou tout autre objet artificiel). C'est un véritable nid collectif.

Et que deviennent les urticantes ?

Le Grand hyponomeute du fusain n'est pas une chenille urticante. Elle est cependant capable de défolier en grande partie les arbustes qu'elle colonise sur la période d'avril à mai selon les années. Malgré cela, les arbres se régénèrent sur les semaines suivantes. Le risque de perte des arbres est très faible. Cela peut se produire si l'explosion démographique de l'espèce se produit deux fois de suite sur les mêmes arbustes. Il y a lieu de ne pas intervenir sauf si des



Bombyx à livrée
Photo © FDGDON 44

espèces du même genre *Yponomeuta* (*Yponomeuta malinella* ou « hyponomeute du pommier » ou « teigne du pommier ») s'intéressent à vos pommiers, plus rarement aux arbres du genre *Prunus*. Dans ce cas, demandez conseil auprès de votre jardinerie habituelle et choisissez de préférence une méthode de lutte biologique pour protéger la faune auxiliaire.

L'époque des chenilles processionnaires du pin est passée. Un tour d'horizon effectué par nos collaborateurs en Vendée indique une présence de chenilles dites « vertes », non urticantes.

D'autre part *Bombyx à livrée* (photo ci-jointe) a été aperçu sur *Prunus* dans un jardin en Loire-Atlantique (Grandchamp des Fontaines).

Mais les chenilles urticantes de printemps restent discrètes : la Chenille processionnaire du chêne ne se manifeste pas encore. Dans les haies, on trouve du *Bombyx cul-brun* un peu partout mais en faible quantité. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour le moment.

Le Moustique tigre

Un nouvel arrivant dans nos colonnes...

Et pas seulement dans notre flash, mais aussi dans notre région. Oui, le moustique *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre ») est bien arrivé en Vendée d'abord, puis en Maine-et-Loire en 2016.

Ce moustique, originaire d'Asie, est implanté depuis de nombreuses années dans les départements français de l'Océan Indien.



Photo © ARS PACA

En métropole, ce moustique s'est développé de manière continue depuis 2004. Il est désormais implanté dans 33 départements. Cette situation est sous surveillance car ce moustique peut, dans certaines conditions, transmettre le virus de la dengue, du chikungunya, du Zika et de la fièvre jaune.

Dans ce contexte, l'ARS des Pays de la Loire souhaite sensibiliser les populations ligériennes à l'importance de la surveillance et de la lutte contre cet insecte afin de prévenir l'introduction de la dengue, du chikungunya ou du Zika. Pour cela, l'ARS a demandé au réseau FREDON-FDGDON Pays de la Loire de l'accompagner dans sa démarche.

Nous commencerons à aborder cette problématique dès le prochain numéro du flash sanitaire.

Sources d'information du dossier

- <http://www.sante.gouv.qc.ca>
- <http://www7.inra.fr/opie-insectes/pdf/i124coutin.pdf>
- <https://www.legifrance.gouv.fr>
- <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/moustique-tigre-aedes-albopictus>
- Réseau FREDON-FDGDON Pays de la Loire



Actualité réglementaire



L'actualité réglementaire en lien avec le classement des espèces végétales et animales posant des problèmes de santé publique a été riche depuis quelques semaines.

Signalons les parutions des textes suivants :

- ✎ La Stratégie Nationale relative aux espèces exotiques envahissantes en mars 2017 sous l'égide du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, et en application du règlement (UE) n°1143-2014 du Parlement européen et du Conseil relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes
- ✎ Le décret n°2017-595 du 21 avril 2017 relatif au contrôle et à la gestion de l'introduction et de la propagation de certaines espèces animales et végétales
- ✎ Le décret n°2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoïse, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses
- ✎ L'arrêté du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre les espèces végétales nuisibles à la santé

Vos correspondants



FDGDON 44 : 02 40 36 83 03

Contact : Vincent Brochard
fdgdon44@wanadoo.fr

FDGDON 49 : 02 41 37 12 48

Contact : Florent Dupont
fdgdon49@orange.fr

FDGDON 53 : 02 43 56 12 40

Contact : Francine Gastinel
techniciens@fdgdon53.fr

FDGDON 72 : 02 43 85 28 65

Contact : Fabrice Perrotin
accueil@fdgdon72.fr

FDGDON 85 : 02 51 47 70 61

Contact : Johan Bornier
fdgdec.vendee@wanadoo.fr

Rédaction : POLLENIZ - 02 41 48 75 70

Rédacteur en chef : Gérald Guédon

Contributeurs : l'équipe technique du réseau Polleniz et les observateurs